

[Seules 43 % des démarches administratives en ligne sont accessibles](#) [1]

Un coup d'accélérateur pour l'accessibilité des démarches administratives en ligne ? C'est ce que promet le gouvernement. Mais il faudra attendre 2027 pour y parvenir à 100 %. Pour ce faire, il a nommé une référente ministérielle au handicap et à l'inclusion, Mme Boudeau.

[En savoir plus \(Handicap.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/seules-43-des-d%C3%A9marches-administratives-en-ligne-sont-accessibles>

[2] https://informations.handicap.fr/a-demarches-administratives-seules-43-pourcents-accessibles-33929.php#at_medium=email&at_emailtype=retention&at_campaign=1&at_send_date=20221117